

Alors que Moutier pourrait bientôt rejoindre le Jura, *Le Courrier* a rencontré Michel Gury, cofondateur du Groupe Bélière. Retour sur des décennies de combat

«La lutte pour le Jura continuera»

MOHAMED MUSADAK

Question jurassienne ► Le 18 juin les Prévôtois voteront pour dire s'ils acceptent le rattachement de Moutier au canton du Jura. Une décision historique qui pourrait clore la «question jurassienne» qui anime le débat politique dans la région depuis des décennies. Lorsqu'on l'évoque, impossible de ne pas parler du Groupe Bélière, incontournable mouvement autonomiste.

Ses actions, telles que murage de la porte de l'Hôtel de ville de Berne, l'occupation des ambassades suisses de Paris et Bruxelles ou encore le goudronnage des rails du tram bernois, l'ont rendu célèbre dans toute la Suisse. *Le Courrier* a rencontré son cofondateur, Michel Gury, par ailleurs auteur du livre *Au cœur du Groupe Bélière*, consacré à ses actions choc.

Que représente pour vous le potentiel rattachement de Moutier au canton du Jura?

Michel Gury: Pour nous, les autonomistes, le Jura va de la Neuveville à Boncourt. Alors évidemment, la votation du 18 juin représente une étape importante et suscite un immense espoir. Ce serait vraiment une cruelle déception si les Prévôtois refusaient de rejoindre le Jura.

Etes-vous confiant quant à l'issue du scrutin?

Oui. Les probernois n'ont, à mon avis, pas d'arguments très solides, qu'il s'agisse d'avenir économique ou de lien culturel, et n'ont pas fait une bonne campagne. Sur les dix dernières années, les votes de Moutier montrent un attachement à l'autonomisation.

Comment vous est venue l'idée de créer le Groupe Bélière?

En 1963, le tout jeune Front de libération du Jura avait un an et avait commencé des actions



En juin 1984, des activistes du Bélière renversent la Sentinelle des Rangiers et revendiquent à la place du «Fritz» un monument symbolique du combat pour la réunification du Jura. KEYSTONE

coup de poing, parfois violentes. J'avais 21 ans, je venais de finir l'École normale et m'apprétais à devenir enseignant lorsque j'ai été contacté par Marcel Bréchet. Nous nous interrogeons sur des manières de militer activement sans être violents. En créant le Bélière, nous souhaitions encadrer les jeunes, les empêcher de faire de grosses bêtises. Il s'agissait aussi de passer le témoin de la lutte en donnant des cours d'histoire du Jura.

D'où vous vient cette conviction pour un Jura uni et libre?

On peut dire que j'ai bu l'autonomisation dans le lait de ma mère. Mon père lui-même était un militant très actif du Rassemblement jurassien. Un vrai de vrai. Je ne saurais pas dire

d'où ça vient, j'ai toujours eu la sincère conviction que le Jura devait être indépendant.



«Le Jura va de la Neuveville à Boncourt» Michel Gury

Quand on parle avec des Jurassiens, on sent une vive animosité à l'égard des Suisses allemands avec de nombreuses références peu aimables à la langue de Goethe.

Ce sentiment est dû au passé et aux tentatives de germanisation du Jura. Avant l'indépendance, il y avait des écoles et des classes allemandes dans toute la région. Certains Bernois ne voulaient tout simplement pas apprendre la langue. Le mouvement jurassien les a fait fermer.

Malgré des actions spectaculaires, le Bélière a la réputation de ne pas être violent...

Ce n'était pas notre but. A l'époque, on se disait que si nous n'éclatons pas de rire en imagi-

nant la tête des probernois en préparant une action, il valait mieux ne pas la faire. Nos agissements dépendaient beaucoup de l'attitude de la «victime».

Vous vous vantez de n'avoir jamais raté une opération.

J'ai participé à une soixantaine d'actions en 12 ans au Groupe Bélière et nous n'en n'avons raté aucune! Nous étions minutieusement préparés et parvenions toujours à garder le secret avant une opération. Ce ne serait plus possible aujourd'hui avec les moyens techniques modernes. Cela n'empêchait pas les autorités de nous surveiller de très près, sans succès. La seule fois que j'ai fait du clou, c'est lorsque j'ai refusé de servir à l'armée...

De quelle action êtes-vous le plus fier?

Je suis obligé d'en choisir deux. La première parce qu'elle est symbolique et qu'elle illustre notre degré de préparation. Il s'agit de l'opération «macadam». C'était en 1972, à l'occasion d'une manifestation projurassienne à Berne. Nous avions décidé de marquer les esprits. Nous avons interrompu le cortège en déboulant avec trois camionnettes et beaucoup de goudron. En quelques instants, nous avons arrêté les trams et commencé à goudronner les rails en proclamant que les Jurassiens aidaient les Bernois à construire leur route! Cette action avait vraiment médusé la Suisse à l'époque.

Et la seconde?

Il ne s'agit pas d'une opération spectaculaire mais je suis convaincu qu'elle a été cruciale. En 1973, les organisateurs du Marché-concours de Saingnégier décident d'inviter le président du Conseil d'Etat bernois pour dire quelques mots. Il était hors de question pour nous de le laisser parler en terres jurassiennes. Les membres du Bélière se sont massivement mobilisés. Le président a tellement été hué qu'il n'a pas pu prononcer son discours. Il faut dire qu'il avait aussi été copieusement peinturluré. Quelques mois après cet événement, le gouvernement bernois acceptait que les Jurassiens décident de leur avenir. Je suis persuadé que l'action a joué un rôle. Ils ont dû se dire: «Maintenant, ça suffit. On va voir ce qu'ils veulent!»

Si Moutier dit oui, la question jurassienne sera-t-elle close?

Elle le sera du point de vue des Bernois, pas du nôtre. Le rattachement de Moutier ne suffira pas à unifier tout le Jura. Le vote a été très compliqué à obtenir et à organiser mais, quoi qu'il arrive le 18 juin, la lutte continuera. 1

NEUCHÂTEL

SOUTIEN À LA PRÉSIDENTE

Le comité médical et le comité des soins de l'Hôpital neuchâtelois (HNE) apportent leur soutien à la présidente du conseil d'administration Pauline de Vos Bolay. Ils réagissaient mardi à la demande de la renvoyer avec effet immédiat, adressée au Conseil d'Etat par le groupe de travail interpartis pour les hôpitaux (GTIH). ATS

JURA

MESURES LEVÉES

Les mesures spéciales frappant une exploitation agricole jurassienne touchée par la fièvre charbonneuse ont été levées le 4 juin à communiquer le Service jurassien de la consommation et des affaires vétérinaires. Les mesures faisaient suite à l'infection de deux bovins. ATS

Un trio présidentiel masculin

Ville de Genève ► La présidence du délibératif de la Ville reste masculine et de droite. Le PDC Jean-Charles Lathion est devenu premier citoyen de la municipalité.

Par 41 voix sur 74 bulletins, le démocrate-chrétien Jean-Charles Lathion a succédé mardi au PLR Rémy Burri à la présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève. Ce Valaisan de 67 ans devient ainsi le premier citoyen de la Ville et dirigera les débats du délibératif. Le premier vice-président est l'UDC Eric Bertinat et le deuxième le MCG Pascal Spuhler. Comme les deux premières années de la législature, la droite élargie, majoritaire, s'est à nouveau distribuée ces trois postes de représentation et à haute valeur symbolique et honorifique. La gauche a dénoncé un «non-respect du tournant» ainsi qu'une attaque «d'un autre temps» contre l'égalité, puisque aucune femme, depuis que la droite élargie (PDC-PLR-UDC-MCG) a remporté les élections en 2015, n'a été élue dans le trio présidentiel. Quant aux quatre postes de secrétaires du bureau, ils ont tous été donnés... à des

femmes: Marie-Pierre Theubet (Verts), Sophie Courvoisier (PLR), Martine Sumi (PS) et Hélène Ecuyer (Ensemble à la Gauche).

Les socialistes ont ainsi proposé en vain Martine Sumi à la première vice-présidence. De même, Maria Pérez, présentée par Ensemble à Gauche pour «représenter plus de 50% de la population», ne passe pas la rampe. Pas plus que la cheffe de groupe Verte Marie-Pierre Theubet pour la seconde vice-présidence.

Le PLR Simon Brandt a répété sur Facebook que la majorité offrirait une année (sur cinq) de présidence à l'Alternative. Et ce comme l'a toujours fait cette dernière durant les quelque vingt années où elle a été majoritaire. La droite obtenait alors une présidence sur quatre. En outre, toujours aucune femme de droite n'est intéressée ou n'a le temps pour rejoindre le triumvirat. M. Brandt a d'ailleurs invité le Parti socialiste à balayer devant sa porte puisque la dernière présidente socialiste l'a été en 1985 (Jeannette Schneider).

Sauf qu'en 1968, c'est une socialiste, Jacqueline Wavre, qui devient la première pré-

sidente du Conseil municipal. Il faut attendre la législature 1983-87 pour qu'une dame accède à ce poste, la libérale Madeleine Rossi (1984). Les deux législatures suivantes, dominées par la droite, ne verront plus de premières citoyennes, ni même de dames dans le trio présidentiel pour ce qui est de 1987-91.

Quand la gauche devient majoritaire en 1994 et jusqu'à la dernière législature, il y aura toujours une, voire deux présidentes par législature, dont deux démocrates-chrétiennes, Alice Ecuivillon (1999) et Alexandra Rys (2011), dernière femme présidente.

A noter que le Grand Conseil n'a plus été dirigé par une femme depuis la présidence de la socialiste Loly Bolay en 2007.

Jean-Charles Lathion a été enseignant, doyen, directeur à la direction générale de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue. Au Conseil municipal depuis 2000, il est aussi député.

Dans un discours, Rémy Burri a regretté le manque de respect et de bon sens qui règne trop souvent dans l'enceinte, ainsi que le peu d'efficacité du délibératif. RACHAD ARMANIOS

Les Verts

mécontents

Genève ► Un an après l'approbation par le peuple de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée, les Verts ne sont pas satisfaits des mesures prises par le canton. Ils dénoncent un non respect du principe de transfert modal en faveur des transports publics et de la mobilité douce.

En mars, le conseiller d'Etat Luc Barthassat, chargé Transports, a présenté cent mesures qui doivent permettre de mettre en oeuvre la loi dans les cinq ans. «L'arbitrage est systématiquement fait en faveur des transports individuels motorisés», a critiqué mardi devant les médias le député Mathias Buschbeck.

Les Verts demandent que la loi soit appliquée à partir des projets et travaux déjà validés. Au-delà, la mobilité doit être organisée pour donner la priorité aux transports publics, au vélo et à la marche. ATS